



CLERMONT EN BREF

Edito page 1

La vie dans nos villages page 2 - 6

Vie pratique / Infos page 7 - 12

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

La crise sanitaire du Covid-19 a frappé de plein fouet le Monde.

Les différentes informations diffusées sur les réseaux sociaux, les journaux et à la télévision se sont fait écho

et ont fortement perturbé la vision et l'ampleur de cette pandémie. Les prises de paroles du Gouvernement ont été souvent critiquées et montrées du doigt. Cette crise inédite et majeure, et donc par nature, très difficile à gérer. Notre mode de vie a été perturbé tant sur le plan professionnel que personnel.

Partout les chiffres de la contamination baissent et les hospitalisations diminuent. Partout l'activité reprend avec prudence prenant en compte bien évidemment les gestes barrières. Le retour à la vie normale devra passer par l'éradication du Covid-19.

Nos Communes ont été réactives. Les questionnements et attentes des Administrés ont ainsi pu être identifiés au plus juste. Nous avons été un relais auprès de nos Administrés tant pour la confection de masques que pour le soutien des personnes âgées et fragiles.

Avec prudence, la question se pose de relancer les activités des Associations et des festivités communales tout en prenant en compte la menace d'une reprise virale et l'application des dispositifs sanitaires.

Dans le cadre des mesures anticipatives de gestion de risques eu égard aux dommages potentiels sur la santé, cette année nous n'organiserons pas de festivités le 13 juillet. Concernant les cérémonies du 14 juillet et du 26 juillet (commémoration de la Déportation Clermontoise), nous attendons les prochaines dispositions émanant de l'État.

En ce qui concerne les masques, je tiens à remercier nos couturières locales qui en ont confectionnés un peu plus de 1600. Ceux-ci ont été distribués à la population. Par contre, les annonces faites par le Gouvernement, n'ont jamais été suivies d'effets concernant les masques que les Communes auraient dû recevoir en vue de leur distribution aux administrés.



Par contre, les annonces faites par le Gouvernement, n'ont jamais été suivies d'effets concernant les masques que les Communes auraient dû recevoir en vue de leur distribution aux administrés. Dès fin mars et courant avril, nous avons commandé 3000 masques adultes « Grand Public » ainsi que 700 masques enfants par l'intermédiaire de l'Association des Maires de Meuse.

A ce jour, nous avons reçu les masques enfants (2/12 ans) qui ont été distribués ainsi que 510 masques adultes sur les 3000 commandés. Nous attendons le reste de la commande pour en distribuer à nouveau 2 par personne.

Nous devons toutes et tous nous mobiliser pour venir à bout de cette pandémie. Cela passe par le respect des mesures de distanciation physique et des gestes barrières. Soyons raisonnables et rigoureux pour retrouver complètement notre liberté. Il en va de notre responsabilité individuelle et collective. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

Je souhaitais également vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée en votant pour la liste « Agir ensemble pour l'Avenir » lors du 1^{er} tour des élections municipales. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et les responsabilités qui m'incombent.

Si l'Histoire et les repères sont essentiels pour construire l'Avenir, notre Devoir et notre rôle de nouvel élu est avant tout de nous projeter pour dessiner l'avenir de nos Communes et de leurs habitants.

S'il conviendra de conforter les dynamiques déjà engagées, nous souhaitons développer une action municipale renouvelée pour répondre aux besoins des Administrés. Une action municipale qui s'inscrit à la fois, dans la proximité et les besoins liés à la vie quotidienne de chacun, animée par des valeurs de solidarité, de progrès, de justice sociale, d'égalité des chances et qui dessine aussi des perspectives d'avenir.

Bien sincèrement et prenez bien soin de vous.

Votre Maire,
Alain Chapé

La vie dans nos communes



Repas des Aînés le 26 janvier 2020



Acquisition d'une mini pelle à la commune



Thé dansant de l'ILCG le 19 février 2020



Plantation d'arbres à l'entrée de l'école maternelle lors de la journée nationale des forêts le 12 mars 2020



Sécurisation du carrefour rue de Varennes et route d'Aubrville par le marquage au sol d'un stop

La vie dans nos communes

REMERCIEMENTS

La municipalité tient à remercier la population pour le respect des règles de confinement, la patience et le soutien dont elle a fait preuve pendant cette pandémie.

La commune met à l'honneur tout particulièrement les bénévoles, les associations, le personnel du corps médical, les sapeurs pompiers, les commerçants, la gendarmerie, les agents des services techniques et administratifs, Mme Rachelle LALLEMAND pour les services rendus aux personnes vulnérables, ainsi que les agriculteurs et les entreprises qui ont continué à exercer leur profession pour que nous puissions vivre au mieux cette crise sans précédent.

Nous pensons également aux entreprises et aux travailleurs indépendants qui n'ont pu exercer leurs activités.

Monsieur le Maire remercie l'entreprise Réalméca pour le don de blouses jetables, de gants et des masques, ainsi que le chantier Val-de-Biesme Insertion pour les lunettes de protection, qui ont été distribués aux infirmiers libéraux.

Un petit tour du côté des associations et des bénévoles

Nous remercions les habitants qui ont répondu à l'appel au don de draps, de tissus et d'élastiques, pour la confection de 300 masques et de sur blouses par des couturières bénévoles, Hoa, Angèle et Viviane (photo ci-contre).

Clémentine âgée de 12 ans (ci-dessous) a souhaité être solidaire en cette période, elle a ainsi confectionné 10 masques en suivant le patron AFNOR. Elle a ensuite remis ces masques à la maison médicale de Clermont.

Les Restos du Cœur ont assuré la distribution de colis pour les familles inscrites, avec des gestes barrières rigoureux. Six bénévoles œuvrent pour recevoir les approvisionnements, préparer et distribuer les colis (voir photo) le jeudi matin tous les 15 jours (30 avril, 14 mai, ...) Vous pouvez les contacter en cas de besoin urgent pour un colis de dépannage au 0982231387 ou 0677524725



Viviane à la machine à coudre



Restos du Cœur



Clémentine



Soutien de la population aux acteurs professionnels



La vie dans nos communes

L'ADMR n'a pas attendu le stade épidémique pour équiper et protéger ses salariées et ses bénéficiaires. Ce fut très compliqué et chaotique. Nos plus vifs remerciements à la pharmacie SALIS qui nous a fourni des masques dès le départ, même si officiellement, nous n'étions pas dotés.

Le fonctionnement, même en service restreint, a été des plus tendu. Certaines salariées ont été écartées pour cause de pathologie personnelle, d'autres ont été placées temporairement en confinement par leur médecin suite à des suspicions d'expositions.

Les aides à domicile présentes ont assuré le service chaque jour, dans un stress permanent, mais, malgré cela, plus attentives aux personnes aidées qu'à leur propre personne.

Le passage en service restreint a écarté temporairement certains bénéficiaires. La présidente a commencé à appeler les personnes concernées, mais, étant malade à son tour, c'est ISABELLE, l'assistante technique qui a pris le relais.

Nous pouvons lui dire un grand merci pour avoir porté l'association à bout de bras pendant cette période, ne comptant pas les heures passées.

Nous avons eu également le renfort de deux jeunes étudiants. Ceux-ci se sont spontanément proposés pour renforcer l'équipe. C'est ainsi que Juliette, en deuxième année de kiné et Corentin, déjà formé aux gestes d'assistance ont sillonné le canton pour apporter l'aide nécessaire aux personnes vulnérables. Nous avons ainsi, grâce à ce renfort, pu permettre aux salariées de souffler quelque peu.

C'est grâce à cette équipe soudée, volontaire et professionnelle que le service a été assuré.

On a pu voir, comme partout, que c'est l'implication forte des gens de terrain qui a permis de se sortir (pas encore tout à fait) de cette crise sans précédent.



HORAIRES OFFICES RELIGIEUX

Ces messes seront célébrées dans le respect des règles de distanciation avec port du masque.

Dimanche 28 juin : 10h Eglise de Clermont

Dimanche 5 juillet : 10h Eglise de Neuville (Fête Patronale)

Dimanche 12 juillet : 10h Eglise de Clermont

Dimanche 19 juillet : 10h Eglise de Clermont

Dimanche 26 juillet : 10h Eglise de Clermont (Souvenir des déportés)

ILCG

L'Association a continué la livraison des repas à domicile pendant la pandémie.

Elle a également répondu à l'appel au don de draps pour la fabrication de blouses et de masques par l'intermédiaire de ses membres.

Le service de livraison de repas à domicile est ouvert à toutes les personnes en situation de difficultés (âge, maladie) pour une durée provisoire ou permanente.

Pour tous renseignements :
06.56.83.72.66

Ehpad d'Argonne

Le quotidien d'un Ehpad confiné ou la bienveillance en toute sécurité

Depuis le début du mois de mars, l'Ehpad d'Argonne comme le reste du monde est confronté à l'épidémie de Covid-19.

Face à cette pandémie, la vie de l'Ehpad d'Argonne a dû s'adapter pour garantir l'accompagnement quotidien des résidents et la sécurité des professionnels qui y travaillent tous les jours. En moins d'un mois les mesures se sont durcies pour aboutir, fin mars, à un confinement de tous les résidents dans leur chambre.

Le quotidien de l'Ehpad a su se réinventer en mettant en place une nouvelle organisation avec le soutien de l'ARS, du département et des maires de Clermont en Argonne, de Montfaucon d'Argonne et de Varennes en Argonne.

La cellule de crise et les décisions qui y sont prises sont venues rythmer et modifier en profondeur les pratiques professionnelles des agents et la vie des résidents.

La recherche permanente d'EPI (équipement de protection individuelle) pour l'ensemble du personnel occupe désormais une grande partie du temps des agents administratifs. Une admirable chaîne de solidarité a permis à l'Ehpad d'Argonne de constituer un stock qui garantit la sécurité des agents et des résidents depuis le début de l'épidémie.

L'ensemble du personnel de l'Ehpad d'Argonne a toujours répondu présent. Grâce au dévouement et au sérieux de tous les professionnels, les résidents bénéficient d'un accompagnement de qualité et sécurisé et à ce jour aucun d'entre eux n'a contracté la maladie.

Nous étions partis pour un sprint nous nous retrouvons à devoir gérer un marathon.



Chronologie

- 2 mars : début de l'épidémie
- 11 mars : fermeture de l'établissement aux visites
- 17 mars : confinement de l'ensemble des Français
- 31 mars : confinement des résidents dans leur chambre
- 27 mars : déménagement des résidents de Notre Dame sur les autres sites
- 19 avril : annonce de la reprise des visites pour les familles



Le bâtiment Notre Dame

Ce bâtiment, isolé des autres pavillons du site de Clermont est devenu le SAS de sécurité de l'ensemble de l'EHPAD d'Argonne. Les résidents nouvellement hébergés ou revenant de l'hôpital y passent systématiquement 3 semaines avant d'intégrer (ou réintégrer) leur chambre.

Grâce à ce dispositif l'Ehpad d'Argonne continue à accueillir de nouveaux résidents tout en assurant la sécurité des personnes déjà accompagnées.

Les résidents sont et seront toujours notre priorité. Certaines décisions difficiles ont dû être prises comme le confinement en chambre. La priorité de l'Ehpad d'Argonne a toujours été de protéger les résidents qui ont su rester philosophes devant les nouvelles organisations.

Les équipes d'animation, animatrices et services civiques, représentent le rempart contre l'ennui et la solitude que peuvent ressentir les résidents. Elles ont su développer de nombreuses activités à force d'inventivité et d'originalité. Les animations couloirs ont remplacé les activités en salle commune. Grâce à elles le lien social est maintenu entre les résidents et avec les proches à l'extérieur de l'établissement.



Les équipes soignantes ont dû s'adapter aux différentes mesures posées, aux changements organisationnels. Elles assurent quotidiennement la qualité et la sécurité des soins auprès des résidents en redoublant de vigilance, d'implication professionnelle et personnelle.

Le dévouement et l'abnégation les définissent habituellement et encore plus pendant cette période si singulière.



Les étudiants, retraités et bénévoles, notre renfort, celui tant attendu afin de conforter les équipes face à cette épidémie. Tous présents et volontaires, nous ne pouvons que féliciter leur dévouement.

Les psychologues travaillent avec les différentes équipes de l'établissement. Elles apportent soutien et écoute aux résidents, à leurs proches et aux professionnels. Leur rôle est essentiel dans cette période d'épidémie et de confinement. Elles offrent un soutien psychologique individualisé à qui en a besoin.



L'équipe de blanchisserie, véritable pilier dans cette lutte quotidienne contre le virus. Responsable du circuit du linge, maillon essentiel pour l'habillage des résidents, des agents et des étudiants venus en renfort. Leur compétence a permis élaboration du patron qui a servi à la fabrication des indispensables et trop rares surblouses lavables.

L'équipe de cuisine, indispensable pour maintenir le moral des troupes. L'équipe a su adapter les menus en fonction des arrivages en garantissant des repas de qualité et adaptés aux résidents, aux bénéficiaires du portage des repas à domicile et aux professionnels.

Les agents responsables du transport assurent les échanges entre les trois sites en toute sécurité.



Les agents de bio nettoyage. Sans elles pas de travail en toute sécurité possible en période épidémique. Elles redoublent d'efforts pour assurer une hygiène irréprochable des locaux pendant cette épidémie avec une désinfection renforcée et pluri quotidienne des points de contact.

Les agents techniques sont sur tous les fronts, déménagements, travaux de sécurisation et d'aménagement du service Notre Dame. Ils ont trouvé des réponses rapides et adaptées aux contraintes actuelles et à certaines situations inédites.

Les équipes administratives ont dû également modifier leur quotidien, habituellement rythmé par un calendrier inflexible. La recherche d'équipements de protection individuelle pour les agents, les appels des familles suite à la fermeture des portes de l'EHPAD sont devenus prioritaires. Elles fournissent également un important travail d'anticipation « pour préparer l'après épidémie ».



L'équipe de Direction avec l'appui des médecins coordinateurs, représente la pierre angulaire de la cellule de crise. Elle a dû adapter son quotidien et recentrer ses missions sur la gestion de crise. Ses membres sont les interlocuteurs privilégiés de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Département. Elle valide les décisions prises en cellule de crise, les diffuse sur les différents sites et veille à la sécurité des résidents et des professionnels.

Soutenir les équipes et les accompagner dans ce moment si singulier est devenu sa priorité.

Vie pratique / Infos

ETAT CIVIL



Chloé FRANÇOIS le 30/12/2019

Loïc NÉMESIN le 27/12/2019

Julian SCHIERER le 28/05/2020

NAMIN Robert le 07/02/2020

LEROY Alain le 14/03/2020

BRECHE Pierre le 21/03/2020

DANZER Daniel le 01/04/2020

RIA Roger le 07/04/2020

MOREL Pierre le 09/04/2020

AURELLE Jean Marie le 09/05/2020



PERMANENCE À AUZÉVILLE

Le 04 juillet 2020 à 10h00

M. le Maire Délégué Palmiro ROSATI, Mme Anne-Catherine BONNET et Mme Cécile AIMINI tiendront une permanence à la mairie d'Auzéville afin de partager un moment d'échanges avec les administrés de la commune.

RÉGLEMENTATION

TROTTOIR



**PAS
CROTTOIR**

J'aime ma ville et mon chien,
je ramasse ;)

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des **déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal.

Merci pour votre civisme

RAPPEL

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, tels que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/20h

samedi : 9h/12h - 14h/19h

dimanche et jours fériés : 10h/12h

Nous vous rappelons que les trottoirs sont destinés aux déplacements des piétons pour leur sécurité et non pour y stocker du matériel agricole, du bois ou tout autres objets.

PEUT-ON BRÛLER SES DÉCHETS VERTS ?

Les déchets verts tels que l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage ou de taille de haies et arbustes, **ne doivent pas être brûlés à l'air libre.**

Vous pouvez déposer vos déchets verts en déchetterie, ou les utiliser en paillage ou en compost.

Cette pratique peut être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Vie pratique / Infos

GARDES PHARMACIES

JUILLET		AOÛT		SEP	
1	M	1	S	1	M
2	J	2	D	2	M
3	V	3	L	3	J
4	S	4	M	4	V
5	D	5	M	5	S
6	L	6	J	6	D
7	M	7	V	7	L
8	M	8	S	8	M
9	J	9	D	9	M
10	V	10	L	10	J
11	S	11	M	11	V
12	D	12	M	12	S
13	L	13	J	13	D
14	M	14	V	14	L
15	M	15	S	15	M
16	J	16	D	16	M
17	V	17	L	17	J
18	S	18	M	18	V
19	D	19	M	19	S
20	L	20	J	20	D
21	M	21	V	21	L
22	M	22	S	22	M
23	J	23	D	23	M
24	V	24	L	24	J
25	S	25	M	25	V
26	D	26	M	26	S
27	L	27	J	27	D
28	M	28	V	28	L
29	M	29	S	29	M
30	J	30	D	30	M
31	V	31	L		

Pharmacie du Château
STE MENEHOULD
03.26.60.85.42

Pharmacie FRANCOIS
STE-MENEHOULD
03.26.60.86.62

Pharmacie de l'Argonne
STE-MENEHOULD
03.26.60.85.60

Pharmacie de
GIVRY EN ARGONNE
06.26.60.01.43

Pharmacie des Vertes Voyes
STE MENEHOULD
03.26.60.72.08

Pharmacie SALIS
CLERMONT-EN-
ARGONNE
03.29.87.41.40

ERRATUM

Horaires trésorerie

Ouverture au public

Lundi, Mardi et Jeudi
8h30-12h00 13h30-15h30

Mercredi et Vendredi
Fermé

INFORMATION

Les parcs, jardins et
cimetières sont de
nouveau accessibles

Cette autorisation est
établie sous couvert des
gestes barrières et de
distanciation physique.

Nous comptons sur votre
civisme.

Pour les personnes qui le désirent, vous pouvez nous déposer le coupon réponse ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie, si vous souhaitez recevoir des informations en temps réel de la municipalité telles que : coupures d'eau, coupures électriques, phénomènes climatiques, situations urgentes...



NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL :

TÉL. PORTABLE : FIXE :

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Saviez-vous qu'un couple de chats pouvait engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans ?

Face à la prolifération des chats errants dans la commune, la mairie organise une campagne de stérilisation en partenariat avec la fondation « 30 Millions d'Amis ».

La municipalité s'engage à capturer, faire stériliser et identifier par notre vétérinaire partenaire les chats errants, puis à les relâcher dans les mêmes lieux, afin qu'ils jouent leurs rôles de filtre contre les rats.

De plus, les chats présents sur un territoire empêchent tout autre de s'y installer.

Cette campagne se déroulera
du 3 août au 30 septembre 2020

Dans les secteurs suivants :

- Malraux
- Micheler
- Blvd du Général Laure



Durant cette période, nous vous demandons de garder vos chats chez vous.

RÉOUVERTURE DÉCHETTERIE

La déchetterie est de nouveau accessible aux horaires habituels :

Mardi 8h – 12h

Mercredi et vendredi 16h30 – 19h30

Samedi 8h – 12h et 13h – 17h

Avant de vous y rendre, vous devez **prendre rendez-vous 24 h avant soit :**

- Sur le site internet : www.codecom-argonne-meuse.fr; à la page d'accueil (actualités), un lien vous dirigera vers un calendrier pour réserver le créneau horaire

- Directement sur le lien : <https://ccam.reservio.com/>

- Au 03.29.87.40.12 bureau Codecom

MAIRIE

La Mairie est ouverte au public tous les matins de 8h à 12h jusqu'au 30 juin. L'accueil téléphonique est assuré tous les après-midi .

Après cette date, les bureaux seront de nouveaux ouverts aux horaires habituels : 8h – 12h et 13h30 – 17h30 du lundi au jeudi et 8h – 12 et 13h30 – 16h30 le vendredi.

Vous pouvez également nous contacter via notre adresse mail : mairie@clermont-en-argonne.fr

Vie pratique / Infos

Les élus de vos communes



Alain CHAPÉ Maire
Conseiller Communautaire



Françoise BERNARD
1^{ère} Adjointe
Conseillère Communautaire



Pascal IGIER
2^{ème} Adjoint
Conseiller Communautaire



Anne-Catherine BONNET
3^{ème} Adjointe
Conseillère Communautaire



Ronald GRUSS
4^{ème} Adjoint
Conseiller Communautaire



Guy BIGORGNE
Conseiller Municipal et
Communautaire
Conseiller Technique Cérémonies
et Patrimoine



François DE RUNZ
Maire délégué de JUBÉCOURT



Gilbert PICHELIN
Maire délégué
Conseiller Communautaire



Palmiro ROSATI
Maire délégué d'AUZÉVILLE



Marie-Josèphe LOZÉ
Conseillère Municipale et
Communautaire



Christelle COLLIGNON
Conseillère Municipale et
Communautaire



Corinne BIGEON
Conseillère Municipale



Cécile AIMINI
Conseillère Municipale



Lucie PICHELIN
Conseillère Municipale



Franck WENGER
Conseiller Municipal
Conseiller Technique Eau et
Assainissement

La reconstruction de Clermont-en-Argonne (II)

Dans un courrier en date du 8 juin 1921, le préfet de la Meuse fait savoir qu'il attribue à la ville une somme de 16 007 000 F de 1914, soit une valeur de remplacement en 1921 de 64 028 000 F (environ 70 000 000 €), pour la reconstruction des propriétés bâties appartenant aux particuliers. Cette somme, à répartir sur dix années, doit permettre la reconstruction de 276 maisons totalement détruites et de 106 plus ou moins endommagées. L'Etat, qui recourt à l'emprunt pour financer la reconstitution de toutes les régions sinistrées, doit étaler son effort financier ; il serait d'ailleurs également impossible après la guerre de se fournir abondamment en matériaux et de trouver les entreprises pour rebâtir sur une courte période.

De nombreux habitants vont adhérer à la « Société Coopérative de Clermont-en-Argonne » qui se met en place en mai 1922. Cette coopérative, gérée par des sinistrés de la commune, permet de faciliter et d'accélérer les formalités administratives. Les habitants lui confient au fur et à mesure de la réalisation des travaux des avances sur leurs dommages de guerre et en échange, la société les dirige et règle les entreprises. C'est ainsi qu'en Meuse se créent 251 coopératives auxquelles adhèrent 13 000 habitants. Les sociétés de l'arrondissement de Verdun se regroupent d'ailleurs en une union des coopératives pour faire des achats groupés afin de négocier de meilleurs prix auprès des entrepreneurs.

Les instructions préfectorales recommandent de diviser Clermont en huit quartiers et de reconstruire sensiblement avec la même activité dans tous les coins de la ville. La somme annuelle de 6 400 000 F allouée doit être répartie entre chaque quartier au prorata des dommages estimés et dans chacun d'entre eux, l'ordre de priorité est fixé par tirage au sort.



Clermont-en-Argonne en juillet 1922 : la reconstruction du centre ville vient de commencer. Les échafaudages sont en bois. Les planchers sont posés sur des boulins qui traversent les murs et s'appuient sur des traverses qui relient les perches plantées dans le sol. Les trempins parfois utilisés permettent d'accéder aux différents niveaux et d'acheminer outils et matériaux. Au second plan, la ferme JORIS dans la rue des Granges, reconnaissable au large porche voûté de sa grange, est déjà reconstruite.

Avant la Grande Guerre, Clermont-en-Argonne est une ville touristique renommée qui bénéficie d'un site exceptionnel. Dès 1919, une nouvelle forme de tourisme va naître : le tourisme de guerre. Les poilus qui ont combattu en Argonne, les familles à la recherche d'un être cher, Français, Américains, nombreux sont ceux qui veulent venir se recueillir sur les champs de bataille. La construction d'hôtels devient une priorité pour héberger tous ces pèlerins, mais aussi les curieux.



En 1923, la reconstruction de l'Hôtel des Voyageurs dit « Le Bellevue » est déjà bien avancée. Le baraquement provisoire, installé de l'autre côté de la rue, est appelé à disparaître pour laisser la place à un parking. A l'arrière-plan se détache l'ancienne école des garçons bâtie en 1837, la seule maison du centre-ville épargnée par les Allemands. C'était le quartier général de Bismarck du 26 au 29 août 1870 et l'ennemi n'ignorait pas que c'est ici que s'est décidée la conversion vers le nord qui a vu la victoire prussienne à Sedan le 1^{er} septembre.



De son côté, le Touring Club de France fait construire à la sortie de la ville un luxueux hôtel moderne tout en bois, aménagé par CRÉTOLLE, un grand décorateur parisien installé sur les Champs-Élysées. Les chambres sont équipées d'eau chaude et d'eau froide et le prix des repas est de 10 F sans le vin (11 €). La spécialité est le pâté de canard de l'Argonne.

Il doit être inauguré le 1^{er} mai 1921 en présence de plusieurs ministres mais il brûle mystérieusement au petit matin, la veille de son inauguration. Il a coûté près de 1 000 000 F (1 084 000 €) et n'était pas assuré !